



ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUE DES SUPPLÉANTS DU 1ER DEGRÉ - MODULE 3 : Éducation inclusive - Nice

Public concerné

1er degré - Suppléants.
Pas de pré requis.

Présentation

Ce dispositif, qui s'adresse aux suppléants, leur propose un suivi individualisé et collectif permettant de prendre en compte leurs besoins spécifiques, qu'ils soient débutants ou qu'ils aient une certaine expérience dans le poste. Ce troisième module, en présentiel permet d'acquérir des gestes professionnels afin d'assurer le plus sereinement et efficacement possible sa fonction de remplaçant.

Objectifs et compétences visées

Connaître le cadre réglementaire.
Définir le rôle de chaque acteur.
Définir la notion d'accompagnement et d'autonomie.
Réfléchir ensemble à des outils pertinents de collaboration.
Analyser des situations d'élève.

Par rapport à l'arrêté du 1er juillet 2013

- Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école.
- Connaître les élèves et les processus d'apprentissage
- Prendre en compte la diversité des élèves
- Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques
- Maîtriser la langue française à des fins de communication
- Coopérer au sein d'une équipe
- Contribuer à l'action de la communauté éducative
- Coopérer avec les parents d'élèves
- Coopérer avec les partenaires de l'École
- S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel
- Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique
- Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves
- Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves
- Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves

Contenus, moyens & méthodes

1^{er} temps (3heures) : Présentation de l'ASH. Comment travailler en collaboration avec une AESH et gérer les relations parents-enseignants.

2^{ème} temps (3 heures) : Pratique de classe. Beaucoup plus pratique, ce temps sera consacré à l'adaptation de son enseignement et des outils pédagogiques pour un élève BEP.

Code

Nombre de participant

8 à 20 participants

Durée

1 jour - 6 heures
Session en présentiel et en continu

Dates

Mercredi 20 janvier 2021
Horaires :
9h30 à 12h30 - 13h30 à 16h30

Lieu(x)

DDEC de Nice
"Villa Casa Vecchia"
8, av. Urbain Bosio
06300 Nice

Formateur(s)

Catherine BUIGUES, formatrice de l'Institut Saint Cassien.

Financement

Bilan

Évaluation des acquis et de la satisfaction des stagiaires selon les modalités de l'ISFEC Marseille

